

Enquête publique « projet éolien de la Plaine du Nutin », commune de Surin

Réunion publique du 20 mai 2026 à 18h30

Un document de présentation a été projeté. Il est annexé au présent compte rendu.

Participants :

- Commissaire-enquêteur : M. Jacky Michaud ;
- Représentants de la société Enertrag : M. Max Boisson, chef de projet, M. Paul Ricossé responsable concertation ;
- Le public était composé de 9 personnes, 7 habitent Surin, 1 habite Genouillé (M. Jean-Guy Valette), 1 personne hors périmètre et présente en tant qu'observatrice.

Après l'introduction par le commissaire-enquêteur et la présentation du projet par les porteurs de projet, l'échange avec la salle commence. M. Michaud demande, pour faciliter la prise de notes, que les intervenants, s'ils le souhaitent, donnent leur nom et que les interventions se fassent dans le respect de chacun.

- Une habitante : J'ai acheté ma maison il y a 5 ans, il n'y avait rien du tout avec une superbe vue et moi, j'étais heureuse. Maintenant, tout est moche, je pleure et je ne dors pas à cause du bruit des pales des éoliennes. Ma maison a perdu 30% de sa valeur.

- Réponse du porteur de projet : Sur la dévalorisation de l'immobilier, toutes les études montrent que, à part quelques cas très spécifiques, il n'y a pas de corrélation entre la baisse de l'immobilier et la présence d'éoliennes. Mais bien sûr, on entend et on comprend la problématique. Pour le bruit, vous êtes-vous rapprochée du porteur de projet qui peut corriger certains dysfonctionnements pendant la première année ? Ce peut être aussi parce que les bridages acoustiques ne sont pas bons. Ça peut être à cause de la direction du vent. Vous avez acheté il y a 5 ans. Normalement, lors de l'achat de votre maison, vous auriez dû être avertie qu'il y avait un projet éolien. Le notaire est obligé de faire mention de projets impactant votre projet d'acquisition.

- Un habitant : Les éoliennes ne sont pas souvent en marche !

- M. Valette : C'est mon cinquième mandat et mon deuxième mandat de maire. Il faut savoir que c'est entre 40 éoliennes et 45 éoliennes qui sont autour de nous, ce qui génère un sentiment d'encerclement majeur qui produit le mécontentement que vous connaissez. Moi, je vais vous dire qu'il y a 25 ans, j'étais un pro-éolien pour tous les éléments de fondamentaux que vous avez évoqués dans votre présentation.

Par contre, au fur et à mesure du temps, on a été totalement envahis par des éoliennes sur le nord de la Charente, puis Surin, Châtain, d'où le sentiment d'encerclement majeur.

Concernant le pouvoir des élus, je pose la question suivante à Monsieur le commissaire enquêteur : qui prend la décision d'autoriser les projets ? Car malgré les avis des élus, la décision ne nous appartient pas, ni à la Communauté de Communes, ni au Conseil départemental et bien évidemment encore moins aux maires.

Je ne donnerai pas d'avis positif. Vos sociétés sont des rouleaux compresseurs. Vous en êtes l'exemple majeur, parce que moi, je vous ai demandé de ne pas développer d'éoliennes sur la commune de Genouillé en raison de l'avis de mon conseil municipal. Et vous avez été suffisamment malins pour mettre l'ensemble de votre projet en bordure de Genouillé. Votre démarche est une démarche de conquistadors, de gens de la conquête de l'Ouest et vous nous prenez pour des indiens.

- Une habitante : Pour l'entretien et le bruit, j'ai croisé les techniciens deux fois. Je leur ai dit, tout comme Madame le Maire, et rien n'a été fait. A tel point, qu'aujourd'hui, une lumière sur une éolienne ne fonctionne pas depuis 6 mois ! Imaginez si un hélicoptère du Samu ou un petit avion passait.

Entre les projets existants, ceux déposés, ceux qui sont en cours de traitement, ceux qui vont peut-être aboutir, on arrivera, dans un rayon de 40 km à 400 éoliennes ...

A un moment, on va vivre dans les éoliennes plutôt que dans les arbres. Pour ce qui concerne le château de Cibioux, vous dites « on ne les verra pas avec les arbres », et bien les arbres sont en train d'être coupés ou vont l'être. Donc, dans quelques temps les arbres qui cachent le château de Cibioux ne seront plus là et le château sera en pleine vue avec vos éoliennes.

- Les porteurs de projet : Des éoliennes effectivement ne tournent pas. Comme j'ai pu vous dire, c'est une énergie qui est intermittente.

Si vous voyez une éolienne qui ne marche pas, c'est souvent qu'il y a une maintenance. Ça peut être également à cause d'un bridage. Si on est en période de moissons, c'est pour que l'agriculteur puisse intervenir car ça peut attirer les oiseaux.

En fait, il y a plein de raisons pour lesquelles ça peut ne pas tourner. En moyenne, une éolienne fonctionne 90 % du temps, et elle fonctionne à sa puissance maximale 30 % du temps.

Il y a aussi une autre explication. Aujourd'hui, il y a des prix qui sont négatifs sur l'électricité, c'est-à-dire qu'on va produire de l'électricité à perte parce qu'on produit trop d'électricité en France. Aujourd'hui, on en a beaucoup. On ne peut pas vendre de l'électricité à perte donc on coupe les éoliennes et ça c'est une problématique qu'on a depuis quelques années.

Et vous allez me dire pourquoi continuer à implanter des éoliennes, des panneaux solaires ou même du nucléaire dans les 15-20 prochaines années. L'objectif d'ici 2050, c'est quand même de réduire notre part de consommation d'énergie fossile.

Comme j'ai pu vous le dire, l'électricité en France, on a la chance qu'elle soit décarbonée à près de 95 % grâce au nucléaire. Néanmoins, il y a 60% de notre énergie encore qui est importée de pays étrangers.

Également, dans les 10 à 20 prochaines années il faudra quasiment doubler notre production d'électricité pour répondre à la demande pour le transport, l'industrie et le chauffage individuel et

nouvelles technologies comme les data centers. C'est un enjeu de souveraineté, d'indépendance pour le pays et de compétitivité de notre économie et de nos entreprises.

- Le commissaire-enquêteur : J'ai une question sur la nouvelle feuille de route énergétique de la France pour la période 2025-2035. Ce plan prévoit un plus grand encadrement de l'éolien terrestre, en misant surtout sur l'éolien en mer et le renouvellement des parcs existants avec des machines plus puissantes, afin de limiter l'impact paysager et l'occupation de nouveaux sites. On est d'accord ?

- Le porteur de projet : Typiquement on a une problématique en France, c'est que vous avez des pays en tête, par exemple le Danemark, où il y a plein d'éoliennes en mer, etc. En fait, ce sont des endroits où le fond marin n'est pas si profond que ça. En France, on a très vite des sols très profonds ce qui exige une technologie d'éolienne en mer différente. Quant à l'exploitation du système avec le ressac, c'est très onéreux et technologiquement, c'est très difficile à mettre en place.

Concernant les éoliennes terrestres, on a plus de contraintes qu'il y a 25 ans : par exemple, des contraintes en termes de distance par rapport aux boisements, des contraintes sur la hauteur et sur les endroits où on peut mettre ou pas des éoliennes par rapport aux besoins militaires, ce qui fait qu'il y a beaucoup de lieux en France où on ne peut plus implanter d'éoliennes.

En fait, on va avoir aussi besoin de plus d'énergies renouvelables en France. Vous avez peut-être entendu parler de la volonté du gouvernement depuis l'année dernière de lancer beaucoup de data centers. Ils consomment énormément d'énergie. Donc il faudra faire face à ce nouveau besoin.

Sur l'agrivoltaïque, il y a un impact tout simplement sur les surfaces agricoles. Il y a un enjeu de combiner exploitation agricole et production d'énergie. Il y a aussi un gros frein qui existe sur tous les très grands sites. Il y a aussi de moins en moins de sites possibles en France, comme les carrières.

Donc aujourd'hui, c'est compliqué de trouver de l'espace et même au niveau des éoliennes ce qui fait que malheureusement, plus le temps passe, plus on se rapproche d'endroits sensibles. Vous avez pu le voir et c'est très compliqué.

- Une habitante : Il faudrait que toutes les toitures soient équipées de panneaux photovoltaïques ; ça serait quand même plus simple que d'utiliser les terres agricoles mais ce n'est pas possible en France, il y a des endroits qui sont protégés car classés au titre des monuments historiques.

- Le porteur de projet : Toutes les toitures ne peuvent pas être équipées à cause de plusieurs contraintes économiques, sociales, environnementales et de réseaux.

- Un habitant : Vous avez dit que les constructeurs d'éoliennes remettaient tout en état. Or nous devant notre maison, il y a un grand virage. Ils ont arraché les haies et rien n'a été replanté, rien que des graviers.

- Le porteur de projet : Il y a des aménagements qu'on est obligé de garder pendant toute la durée du parc et qui sont remis en état à la fin la vie du parc.

- Un habitant : C'est trop long et pour moi ce sont des « fake news » parce que on nous dit on va remettre en état, on va vous replanter et on ne fait rien. Et quelles sont les retombées financières ? Les habitants bénéficieront-ils de tarifs ?

- Le porteur de projet : La compensation, c'est aussi de décaler certaines haies pour justement permettre les aménagements.

- M. Valette : Le problème d'accès au parc est fondamental. Je l'ai vécu en tant que maire pour l'implantation des parcs du Nord-Charente. Les éoliennes étaient acheminées depuis le port de La Rochelle, arrivaient par Civray et pour accéder au parc devaient passer par Genouillé. Et donc j'ai vécu pendant 6 ans sous les injonctions, parfois comminatoires, de la part des constructeurs d'éoliennes pour dire on va passer là, on va passer chez vous. Il a fallu se battre, y compris avec le Département et la Communauté de Communes pour pouvoir avoir à peu près une remise en état des routes départementales, voiries communales et chemin ruraux qui étaient détruits lors de la construction. Tout ça, parce que vos sous-traitants ou les sous-traitants de vos sous-traitants ne respectent rien de l'environnement, voilà pourquoi je parlais de la conquête de l'Ouest. Les chauffeurs de camions sont réellement des « cow-boys » au volant de leur camion.

Voilà pourquoi je veux que soient portées à la connaissance des communes riveraines et notamment celle dans laquelle je suis élu, les voies d'acheminement précises. Quelles sont les techniques d'acheminement des camions pour réaliser les fosses en béton ? Pour l'acheminement des pales ? Pour les éléments de construction des fûts ?

- Le porteur de projet : On vient de finir un chantier sur la commune de Plaisance dans la Vienne, non loin d'ici. Ça s'est très bien passé. Effectivement, on a des remontées d'informations, de temps en temps, sur des chauffeurs qui roulent un peu vite. On a des élus avec qui ça se passe très bien : Château Garnier et La Chapelle-Baton. Je pense que vous connaissez ces communes. N'hésitez pas aussi à contacter les élus.

- M. Valette : Je veux vous dire que nos chemins ont été totalement détériorés par les sous-traitants dans le cadre du raccordement des postes de livraison au poste de Saint-Pierre-d'Exideuil et que la commune n'a jamais été indemnisée. Je vous dis que ce ne sont que des paroles et les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Moi, mon expérience fait que notre commune a été spoliée, détériorée et sur ces bases-là, j'alerte et je demande au commissaire-enquêteur de s'assurer qu'Enertrag nous fournisse tous les éléments.

- Le porteur de projet : Je vais demander aux équipes qui se chargent de la construction de nous redonner des éléments très précis que là, je n'ai pas en tête.

- M. Valette : Vers quel poste-source vous orientez-vous ? Parce qu'aujourd'hui, le programme mis en place par RTE ne permet pas de recevoir l'énergie produite. Et donc moi, j'aimerais qu'on sache aujourd'hui quel est le plan de raccordement du parc de la Plaine du Nutin. La carte que vous présentez est trop petite.

- Le porteur de projet : On ne pourra vraiment le savoir que lorsqu'on aura l'autorisation. On a envisagé pour l'instant le poste de Civray et de Saint-Saviol. Il y a aussi des créations qui sont prévues dans le schéma de RTE.

- M. Valette : Je demande, monsieur le commissaire-enquêteur, d'avoir une connaissance précise avec les implantations cadastrales de la liaison entre le point de livraison et le poste source. Comment vous allez traverser la commune de Genouillé entre le point de livraison et l'éventuelle poste source qui sera Civray ou Saint-Saviol ? Vous serez obligé de passer par Genouillé sauf si moi, si je suis encore maire, je vous l'interdis.

- Le porteur de projet : Je n'ai pas la réponse aujourd'hui. Ce sont les équipes de raccordement qui peuvent nous le dire. On pourra tout à fait revenir vers vous avec plus d'informations. C'est une première réunion de présentation. C'est pour ça qu'il y a deux réunions publiques.

Effectivement, on a une incertitude sur le poste de raccordement. La demande de raccordement sera faite une fois l'autorisation acquise. Aujourd'hui, il est trop tôt pour confirmer. Mais oui, des possibilités ont été identifiées sur les postes cités. Si toutefois nous n'avions pas la possibilité de nous raccorder sur des postes existants, nous serions en capacité de construire notre propre poste comme à Champagné-Saint-Hilaire. On peut aussi demander à des confrères. J'ai aussi mentionné la possibilité d'un projet de stockage, sous forme de batterie, dans la Vienne.

- M. Valette : Ce qui m'interroge, c'est qu'effectivement vous n'avez pas la solution aujourd'hui. Tous les éléments que vous nous présentez ce soir, me conduisent à proposer au conseil municipal de donner un avis négatif. Le préfet m'a indiqué que je disposais d'un délai de 2 mois à compter du début de la consultation publique.

- Le porteur de projet : Sur les retombées économiques, il y a principalement l'IFER (*note du rédacteur : indemnité forfaitaire des entreprises de réseaux versée aux collectivités locales*). Je reviens aussi sur la question de Madame plus basique mais très intéressante. Pourquoi ne bénéficie-t-on pas de réduction ? C'est une vraie problématique sur ce qu'on appelle le partage de la valeur des retombées. Il y a plusieurs types de retombées économiques : l'IFER pour les collectivités, les loyers pour le propriétaire et l'exploitant mais rien pour les riverains. Par contre, on peut accompagner des projets communaux. Quels que soient vos types de projets, on peut participer financièrement. C'est à discuter avec les élus.

Aujourd'hui, pourquoi ne peut-on pas faire de la fourniture d'électricité directement avec nos éoliennes ? C'est parce qu'aujourd'hui, on ne peut pas faire de l'autoconsommation, on est bridé sur

un parc. Par exemple, pour un parc de 20 MW, admettons cette puissance, on ne pourrait faire que deux ou trois mégawatts d'autoconsommation maximum. En plus si on n'a pas de soutien, notamment des élus, ce n'est pas du tout intéressant de le faire parce que c'est compliqué à mettre en place.

Ce qui pourrait être envisagé, c'est de mettre en place un chèque énergie comme sur la commune de Plaisance. On fait une redevance de 100 euros par habitant durant toute la vie d'un parc du parc éolien. Si vous êtes cinq dans votre foyer, vous avez 500 euros par an que nous vous offrons grâce à ce parc. C'est ce qu'on a pu mettre en place parce qu'on l'a fait avec les élus locaux et le sous-préfet. Ces montages sont lourds à mettre en place.

Par contre, on n'est pas fournisseurs d'énergie directement. Aujourd'hui en France, nous, on est producteur d'électricité et une fois que cette énergie est sur le marché de gros et, ce sont des fournisseurs d'énergie qui commercialisent : EDF, Engie, ... Vous savez qu'aujourd'hui il y a près de 100 fournisseurs d'énergie différents !

Pour la commune de Surin, les retombées fiscales sont autour de 33 000 euros, pour la Communauté de Communes autour de 65 000 € et pour le département de la Vienne autour de 39 000 euros.

- Une habitante : Vous avez une éolienne devant votre porte, chez vous ?

- Un habitant : On peut connaître les noms des propriétaires des parcelles d'implantation ?

- Une habitante : Vous déléguez à une société l'entretien. Et la société délègue à une autre qui le fait. Avec ma mère, on a des gîtes ruraux. On a eu chez nous des gens d'une société qui venait donc faire l'entretien pour des éoliennes pas très loin d'ici. Ils étaient trois. Sur trois, on avait un Portugais, un Roumain, un Tchèque. Ils nous ont dit : on s'en va trois semaines et au bout de trois semaines, on rentre chez nous.

- Le porteur de projet : Ce sont des connaissances techniques qui sont quand même très précises. Donc, nous travaillons avec des constructeurs comme Nordex, qui fournissent la turbine par exemple et qui sont implantés au niveau européen et qui ont leurs équipes. Nous avons également une équipe de maintenance chez ENERTRAG.

- Une habitante : Il y a une antenne téléphonique à proximité. Y a-t-il des risques de perturbations ?

- Le porteur de projet : Il n'y a quasi aucune chance que ça arrive. Dans le passé, on pouvait avoir parfois des interférences avec les antennes TV, mais ça se solutionnait très bien.

- Une habitante aussi élue de la commune : Je voulais tout d'abord excuser Mme Mémin, maire de Surin, que je représente aujourd'hui, en tant que conseillère municipale. Elle m'a chargé de rappeler à tout le monde qu'elle n'était pas favorable à l'implantation des éoliennes. Elle se fait aussi la voix

d'une majorité de personnes qui se plaignent déjà d'être entourées d'éoliennes. Là, on finit l'encerclement complet de Surin. J'aurais une question. Je suis la propriétaire du château de Cibioux et je place ma question sous l'angle touristique. On a énormément de personnes qui viennent au château et qui se plaignent des éoliennes. On les voit du château et c'est moche. J'ai du mal à accepter qu'un bâtiment inscrit au titre des monuments historiques puisse avoir des éoliennes aux alentours. Au niveau du tourisme, ça a un impact indéniable.

- Le porteur de projet : Je n'ai pas de réponse. C'est combien de personnes ? Qui sont-elles ? Ce sont des personnes qui ne viennent d'ailleurs ?

- La propriétaire du château : Quand elles arrivent de nuit, il y a toutes ces lumières. Ce n'est pas très accueillant. Voilà, la première chose qu'elles nous disent : c'est les lumières, le fait d'arriver dans un lieu chargé d'histoire et de voir toutes ces éoliennes. On n'a aucun respect pour la culture.

Petite anecdote quand même : on a repris le château il y a 3 ans maintenant. On a eu une visite du conservateur des monuments historiques de la Charente. Il a été dépité de voir que des éoliennes avaient été implantées. Mais, il n'a pas été mis au courant du projet et n'a pas pu s'opposer à ce projet.

- Le commissaire-enquêteur : Une dernière question ?

- M. Valette : Concernant l'information, j'ai découvert avec beaucoup d'intérêt qu'une plaquette d'information avait été diffusée sur la commune de Surin. À partir du moment où les communes limitrophes dans un rayon de 6 km sont concernées et doivent donner leur avis, il serait souhaitable que l'information qui est diffusée sur Surin, le soit dans ce même rayon de 6km.

- Le porteur de projet : Ce n'est plus possible depuis le début de l'enquête. Je prends note et on peut le faire pour les distributions futures, hors consultation publique.

- M. Valette : Je demande simplement 17 exemplaires pour que je puisse alimenter la réflexion du conseil municipal.

- Le commissaire-enquêteur : Je vous remercie de la tenue de ce débat, de vos questions et de vos réponses, et de la qualité de ces échanges. Dans le cheminement intellectuel de chacun d'entre nous, ces débats sont essentiels.

Fin de la réunion à 20h40.

Compte rendu rédigé par le commissaire-enquêteur.